



## Commission pour apporteur d'affaires

Par **olly dazs**, le **13/02/2016** à **16:22**

Bonjour,

Je travaille dans le marketing donc rien à voir avec l'immobilier.

Je viens de contacter un agent commercial d'une certaine société immobilière pour leur proposer un investissement locatif provenant d'un troisième parti que je connais.

Par contre l'agent de cette boîte m'a dit qu'il ne pourrait pas me commisionner car je n'ai pas la carte d'agent immobilier.

Est-ce que ceci est vrai? faut-il vraiment avoir une carte d'agent immobilier?

Cordialement,